



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 10 septembre 2020

| Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|---|--------------------|--|
| 19 | 19 | 19 |

Le 10 septembre 2020 à dix-huit heures trente minutes,

Se sont réunis les membres du conseil municipal dans la salle polyvalente sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Éric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT Christine, Mme LELIEVRE.

Absents : M. ZEDDE Alain à donner pouvoir à Mme TALBOT.

Absents excusés : Mme PATENOTTE à donner pouvoir à M. POTHERAT.

Secrétaire de séance : M. COUILLER Jean-Paul.

2020-66 – AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE FINANCEMENT DES MASQUES RÉUTILISABLES DISTRIBUÉS AUX HABITANTS LORS DE LA PANDÉMIE COVID 19

Madame le Maire explique que la Communauté de Commune a proposé le groupement de commandes pour l'achat de masques au début de la pandémie. Les conditions tarifaires étant plus intéressantes et la CCICV prenant à sa charge 50 % du montant global.

Afin de régulariser cet achat et le versement de la somme due, il convient d'autoriser Madame le Maire :

- à signer la convention stipulant les accords avec la CCICV,
- à payer la facture de 3 727.62 € relative à l'achat des masques par la CCICV.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **AUTORISE** le Maire à signer la convention de financement des masques réutilisables et à payer la somme de 3 727.62 €.

Fait à Roumare, le 14 septembre 2020

Signature
LELIEVRE Josiane